

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1101 AFP et stage 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Code	PERN1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be) Fanny ROYAL (royalf@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Sarah HOLVOET (sarah.holvoet@helha.be) HELHa Loverval Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Isabelle GALLEE (isabelle.gallee@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
3. Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
4. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
5. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN1B11AFPS1A AFP 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 60 h / 2 C

PERN1B11AFPS1B Stage 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN1B11AFPS1A AFP 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 25

PERN1B11AFPS1B Stage 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 5

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée via une épreuve commune aux deux activités d'apprentissage. La note est commune aux deux activités d'apprentissage et correspond à la note de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Code	6_PERN1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be) Fanny ROYAL (royalf@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
 - Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
 - Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
 - Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
 - Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...
- fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'Ecole secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'Ecole
- La prise de contact avec les écoles de stages

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- échanges autour de ses représentations en lien avec le système scolaire et ses prescrits légaux ;
- observations et d'analyses de la structure de notre système scolaire ;
- activités de mises en situation relatives à la rencontre avec les acteurs du stage afin d'initier sa boîte à outils professionnels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks, évaluations formatives.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Dossier du stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en la remise d'un rapport de stage écrit.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% avant chaque stage est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci aura également l'occasion de représenter l'épreuve intégrée au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Code	6_PERN1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be) Fanny ROYAL (royalf@helha.be)		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
 - Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
 - Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
 - Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
 - Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...
- fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'Ecole secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'Ecole
- La prise de contact avec les écoles de stages

Démarches d'apprentissage

- Stage d'observation dans diverses formes et degrés d'enseignement
- séminaires pour appréhender le stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks et évaluations formatives

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Dossier du stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en la remise d'un rapport de stage écrit.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% avant chaque stage est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci aura également l'occasion de représenter l'épreuve intégrée au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).